



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 26 Avril au 6 Mai 2019.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 26 Avril au 6 Mai 2019 qui comporte 5 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 6 Mai 2019,

Le Président
A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION CORSE**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20190506420 DU 6 MAI 2019									
COLLECTIVITE DE CORSE	26.04	06.05	02A19048930 001	MEDECIN DE 2 ^{EME} CLASSE MEDECIN DE 1 ^{ERE} CLASSE MEDECIN DE CLASSE EXCEPTIONNELLE (Direction de la Promotion de la santé et de la prévention sanitaire – PMI Ajaccio)	1	A	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	26.04	06.05	02A19048944 001	MEDECIN DE 2 ^{EME} CLASSE MEDECIN DE 1 ^{ERE} CLASSE MEDECIN DE CLASSE EXCEPTIONNELLE (Direction de la Promotion de la santé et de la prévention sanitaire – PMI Bastia)	1	A	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	29.04	06.05	02A19049779 001	INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE (Direction de la construction et de la réhabilitation des bâtiments – Chargé de mission mise en place de la maquette numérique - Ajaccio)	1	A	T.C	VC	Mobilité interne
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BONIFACIO	06.05	06.05	02A19052553 001	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE	1	A	T.C	CR	Détachement
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS AJACCIEN	06.05	06.05	02A19052644 001	CONSEILLER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (Pôle jeunesse et séniors)	1	A	T.C	CR	Liste d'aptitude